

De par la volonté de certaines têtes dirigeantes, qui se font tout sucre et tout miel à l'approche des élections et proclament *urbi et orbi* le respect de cet électorat qu'ils ont foulé aux pieds avec un sans gêne qui frise le cynisme.

"Le nombre des volumes sera bientôt assez considérable, pour "qu'on puisse en permettre la libre circulation dans toute la Pro- "vince," ajoute la circulaire.

*Libre circulation* ne veut pas dire *circulation gratuite*, il ne faut pas l'oublier.

Si les médecins, en dehors de Montréal, pour avoir accès à la bibliothèque, doivent payer une souscription annuelle : c'est le temps de le dire. Si d'un autre côté le Bureau veut assumer la responsabilité de payer les frais de port, il faudrait nous laisser savoir quel sera, approximativement, le montant annuel requis pour cette fin. La grande librairie médicale de Maloine, à Paris, exige un abonnement de douze piastres par année pour l'usage de sa bibliothèque circulante, et les frais de port, aller et retour, restent à la charge de l'abonné.

Tout le monde comprend qu'une bibliothèque de ce genre, pour répondre aux désirs et aux besoins de la profession, absorbera la presque totalité de ses revenus.

Un savant français, M. Minier, ouvrira bientôt un laboratoire de physique, de chimie et de recherches cliniques, "à la disposition des "médecins licenciés de cette province, SANS CHARGE AUCUNE."

Diantre ! il est bien généreux ce M. Minier ! Vivrait-il, par hasard, d'air, d'eau ou de ses bouillons de culture !

Quelle subvention lui donnera le Bureau ? Encore un point qui demande des éclaircissements.

Le tarif *minimum* a notre entière approbation, espérons qu'il aura aussi celle du lieutenant-gouverneur.

"Au point de vue administratif, continue le manifeste, le Bureau "a fait son devoir, mieux encore que durant le terme précédent."

Le Bureau pouvait faire mieux, sans faire grand chose.

1° "Il a fait publier et distribuer le bulletin de ses assemblées."

Ça n'a pas été sans peine, par exemple, le rapport des assemblées de juillet et septembre 1896 nous est parvenu en septembre 1897.

2° "Il a fait distribuer à chaque médecin un exemplaire du "Registre médical."

Cette distribution a eu aussi le bon effet de prouver au Régis-